

PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

BASSIN VERSANT DU LAC SAINT-JEAN

Partie 1 - Introduction



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

L'eau: nos racines, notre fierté

Dépôt final janvier 2014

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Recherche, rédaction et géomatique

Anne Malamoud, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Marie-Julie Bouchard, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Tommy Tremblay, Coordonnateur, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Les parties sur les communautés autochtones ont été rédigées par Pekuakamiulnuatsh Takuhikan.

Comité de réflexion

Anne Malamoud, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Audrey Morissette, Ministère de la Sécurité publique
Marc-Eddy Jonathas, MRC de Maria-Chapdelaine
Marie-Julie Bouchard, Chargée de projet, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Danny Bouchard, MRC du Domaine-du-Roy
David Cleary, Conseil des Montagnais du Lac-Saint-Jean
David Dufour, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du Territoire
Marie-Josée Gravel, Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation
Mario Belletête, Ministère des Ressources naturelles
Michel Savard, Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Nathalie Audet, MRC de Lac-Saint-Jean-Est
Pierre A. Gauthier, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du Territoire
Steeve Lemyre, MRC du Fjord-du-Saguenay
Tommy Tremblay, Coordonnateur, Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean
Véronique Tremblay, Ministère du Développement durable, de l’Environnement, de la Faune et des Parcs
Yves Marchand, Cégep de Saint-Félicien

Autres Contributions

Paul Meunier, Ministère du Développement durable, de l’Environnement, de la Faune et des Parcs
Membres du conseil d’administration de l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean de 2009 à 2012

Révision linguistique

Sabrina Tremblay

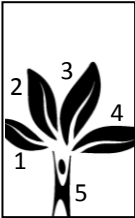
REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont participé aux différentes consultations, qu’il s’agisse des consultations publiques, des journées de réflexions sur l’avenir de l’eau, des groupes de discussions, des rencontres de partenaires. Toutes ces rencontres nous ont permis de mieux connaître le territoire du bassin versant du lac Saint-Jean et les préoccupations des gens qui y vivent. Chacun a contribué à la réalisation du plan directeur de l’eau.

LOGO DE L’ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN

Le logo de l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean est une composition de quatre formes végétales traversées par quatre rivières (la Péribonka, l’Ashuapmushuan, la Mistassini et la Métabetchouane). Ces rivières se déversent vers un même point commun (le lac Saint-Jean). Elles sont aussi soutenues par une figure humaine, symbolisant les acteurs de cette organisation et leur mission (protection, mise en valeur, développement).

LÉGENDE DE LA COUVERTURE



1 : Saint-Félicien au bord de la rivière Ashuapmushuan, MRC du Domaine-du-Roy
2 : Lac Vert et lac Kénogamichiche, MRC de Lac-Saint-Jean-Est
3 : Lac Saint-Jean, MRC du Domaine-du-Roy
4 : Rivière Mistassibi, Julien Gravelle
5 : Rivière Mistassini, Anne Malamoud

Référence à citer :

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2014). *Plan directeur de l’eau du bassin versant du lac Saint-Jean, Partie 1 : Introduction*. Normandin, Québec. 21 pages.

Table des matières

RÉSUMÉ DU PLAN DIRECTEUR DE L’EAU..... 5

MOT DE LA PRÉSIDENTE 8

LE PLAN DIRECTEUR DE L’EAU 9

PRÉSENTATION DE L’ORGANISME DE BASSIN VERSANT LAC-SAINT-JEAN 10

Mise en contexte..... 10

Sa mission 11

Sa vision 11

Sa structure..... 12

LA PARTICIPATION DES ACTEURS DE L’EAU..... 14

Le comité de réflexion..... 15

La table de concertation 15

La tournée des municipalités..... 16

La tournée des partenaires 16

La journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2011..... 17

La journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2012..... 17

Première série de consultations publiques 18

Séances d’implication citoyenne..... 18

Les groupes de discussion..... 19

Les nouveaux médias 19

La dernière période de consultation..... 20

Une participation des acteurs de l’eau tout au long des étapes de la réalisation du PDE 20

Liste des figures

FIGURE 1 : SCHÉMA DU CYCLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU 9

Liste des tableaux

TABLEAU 1 : MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION DE L’OBV LAC-SAINT-JEAN À LA DATE DU 22 MAI 2012 13

TABLEAU 2 : DESCRIPTION DU COMITÉ DE RÉFLEXION 15

TABLEAU 3 : DESCRIPTION DE LA TABLE DE CONCERTATION 15

TABLEAU 4 : DESCRIPTION DE LA TOURNÉE DES MUNICIPALITÉS 16

TABLEAU 5 : DESCRIPTION DE LA TOURNÉE DES PARTENAIRES..... 17

TABLEAU 6 : DESCRIPTION DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L’AVENIR DE L’EAU 2011..... 17

TABLEAU 7 : DESCRIPTION DE LA JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR L’AVENIR DE L’EAU 2012 18

TABLEAU 8 : DESCRIPTION DE LA PREMIÈRE SÉRIE DE CONSULTATIONS PUBLIQUES 18

TABLEAU 9 : DESCRIPTION DES SÉANCES D’IMPLICATION CITOYENNE..... 19

TABLEAU 10 : DESCRIPTION DES GROUPES DE DISCUSSION 19

TABLEAU 11 : DESCRIPTION DE L’UTILISATION DES NOUVEAUX MÉDIAS..... 20

TABLEAU 12 : DESCRIPTION DE LA DERNIÈRE PÉRIODE DE CONSULTATION 20

TABLEAU 13 : MATRICE DE LA CONSULTATION POUR LE PLAN DIRECTEUR DE L’EAU DU BASSIN VERSANT
DU LAC SAINT-JEAN 21

Résumé du plan directeur de l'eau

Le plan directeur de l'eau est l'outil principal pour la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant. Ce sont les organismes de bassin versant qui ont la responsabilité de réaliser le plan directeur de l'eau en concertation avec les acteurs de l'eau et d'en suivre la mise en œuvre. Le plan directeur de l'eau s'organise principalement autour de 3 parties : un **portrait** du bassin versant qui en décrit les caractéristiques physiques, économiques et sociales, un **diagnostic** qui met en évidence les problématiques en relation avec l'eau, les écosystèmes associés et leurs usages et enfin le **plan d'action** qui propose des solutions afin de résoudre les problèmes.

Le bassin versant du lac Saint-Jean a une superficie de 72 500 km² et est situé en majeure partie dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'eau de ce territoire s'écoule en direction du lac Saint-Jean principalement par quatre grandes rivières, la rivière Péribonka, la rivière Mistassini, la rivière Ashuapmushuan et la rivière Métabetchouane. Le bassin versant du lac Saint-Jean comprend environ 58 300 lacs.

Le lac Saint-Jean est un réservoir. En effet, un réseau de centrales localisées en amont sur la rivière Péribonka et en aval au niveau de la Grande et de la Petite Décharge produit de l'énergie principalement dédiée à l'industrie de l'aluminium dont les activités sont localisées en dehors du bassin versant du lac Saint-Jean. Le niveau du lac Saint-Jean est géré par l'industrie Rio Tinto Alcan.

Le territoire du bassin versant se scinde en deux espaces distincts par la topographie, le réseau hydrographique, le climat, les habitats, l'occupation du territoire. Les basses terres autour du lac Saint-Jean sont constituées d'une plaine argileuse, empreinte de la mer de Laflamme. Le climat y est adouci par la présence du lac. Les cours d'eau y sont constitués de méandres et l'on observe de larges deltas. Les vastes milieux humides sont principalement des tourbières et des marais. Les municipalités au nombre de 38 et la communauté autochtone sont localisées en couronne autour du lac Saint-Jean. La population était estimée à 69 084 en 2010. Les municipalités les plus importantes sont Dolbeau-Mistassini, Roberval et Saint-Félicien. Le sol des basses terres est fertile pour l'agriculture (les trois premières cultures sont le foin, l'avoine et l'orge). La culture du bleuets est très développée, ainsi que la culture de la pomme de terre. Les principales industries sont liées à la transformation du bois. Les activités de récréotourisme sur le lac Saint-Jean et à l'embouchure des grandes rivières sont nombreuses et diversifiées.

La deuxième entité géographique du bassin versant du lac Saint-Jean est constituée par les hautes terres. Il s'agit d'un plateau granitique. La transition entre les basses terres et les hautes terres se fait de façon progressive jusqu'à 300 m d'altitude. Le plateau atteint une altitude d'environ 1 000 mètres jusqu'au mont Otish au nord et dans la réserve faunique des Laurentides au sud. Les conditions climatiques y sont rudes. Les nombreux cours d'eau qui coulent sur le plateau en direction du lac Saint-Jean sont constitués de nombreuses chutes et rapides. Les lacs disséminés sur l'ensemble du plateau sont plus nombreux que dans la plaine. De nombreux petits milieux humides, marécages, marais, tourbières sont dispersés sur l'ensemble du territoire. Cette vaste étendue est constituée principalement de 9 territoires non organisés. Ce territoire est divisé en six unités d'aménagement forestières. La récolte de la matière ligneuse est en effet une activité importante. Le réseau routier créé par la foresterie a permis le développement de la villégiature jusqu'au 50^e parallèle. Les territoires non organisés sont fréquentés pour la pratique de la chasse, la pêche, la motoneige et le canotage. Enfin de l'énergie hydroélectrique est produite au niveau de la rivière Péribonka principalement.

Ce vaste territoire correspond également au Nitassinan, territoire occupé jadis par les Pekuakamiulnuatsh. Le bassin versant du lac Saint-Jean est donc le territoire ancestral des Innus qu'ils utilisent toujours. Des sites d'intérêt innus sont localisés à différents endroits sur le territoire.

L'ensemble de ces activités humaines est associé à des usages de l'eau (consommation d'eau, navigation, pêche, etc.). L'ensemble de ces activités humaines a un impact sur la qualité de l'eau et des écosystèmes associés (rejets d'eaux usées, dégradation des bandes riveraines, etc.).

De nombreux acteurs ont un rôle, des responsabilités ainsi que des intérêts dans le cadre de la gestion de l'eau par bassin versant. Le secteur municipal, le secteur économique (industrie forestière, le secteur agricole, le récréotourisme, l'hydroélectricité, etc.), le secteur communautaire (comité de bassin versant local, regroupements de riverains, associations de pêcheurs et de chasseurs, etc.), le secteur gouvernemental (le MDDEFP, le MRN, le MAMROT, le MAPAQ, etc.) sont impliqués dans la gestion de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean.

Dix-huit problématiques ont été mises en évidence sur le bassin versant du lac Saint-Jean. Elles sont associées à cinq thèmes : la *qualité de l'eau*, les *écosystèmes*, la *dynamique des cours d'eau*, la *quantité d'eau* et les *usages*.

Certains cours d'eau ou lacs montrent des concentrations élevées en coliformes fécaux, matières en suspension, phosphore et chlorophylle A. Des dépassements des critères de qualités de l'eau pour plusieurs usages ont été observés, ainsi qu'un vieillissement accéléré de certains lacs. Malgré cela et un manque de données, il est possible de conclure que la qualité de l'eau de surface est en général bonne dans le bassin versant du lac Saint-Jean. D'autre part, certaines personnes s'inquiètent de la qualité de l'eau souterraine en lien avec les pesticides utilisés dans la culture du bleuet et de la pomme de terre.

Les bandes riveraines, qui sont entre autres des habitats pour la faune, des stabilisateurs de berges et des filtres pour les polluants sont parfois de très mauvaise qualité en raison des développements résidentiels au bord de l'eau. Certains milieux humides sont dégradés. Une partie de la population s'inquiète quant à la diminution des populations de poissons dans certains lacs et cours d'eau.

Les problèmes d'érosion au bord du lac Saint-Jean sont importants au niveau du parc National de la Pointe-Taillon, à l'île Bouliane et à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, deux cas de manque d'eau ont été médiatisés en 2010, dans la municipalité de Saint-Prime et dans la municipalité de Saint-Félicien.

La privatisation des berges limite les accès publics aux plans d'eau et aux cours d'eau. Les projets immobiliers au bord de l'eau sont en augmentation. Le développement de projets hydroélectriques et miniers sur le bassin versant du lac Saint-Jean est à surveiller.

Afin de résoudre ces problèmes, un plan d'action a été rédigé en codécision avec les acteurs de l'eau. Ce plan d'action vise l'atteinte de 25 objectifs par l'intermédiaire de 58 actions. L'atteinte de ces objectifs permettra d'améliorer la qualité de l'eau souterraine et de l'eau de surface (diminution de la pollution des rejets des eaux usées, diminution de l'utilisation de pesticides, etc.), de prévenir l'apparition de fleurs d'eau d'algues bleu-vert et le vieillissement accéléré des plans d'eau (diminution des apports de phosphore anthropiques, restauration des bandes riveraines, connaissance sur la capacité de support en phosphore des lacs, etc.), de maintenir l'intégrité des écosystèmes aquatiques, riverains et humides (restaurer des habitats dégradés, éviter la propagation des espèces envahissantes, conserver les habitats, etc.), de restreindre l'érosion des berges, l'envasement et la sédimentation des plans d'eau et des cours d'eau (minimiser l'apport de sédiments et de matières en suspension dans l'eau, etc.), d'assurer un approvisionnement suffisant en eau potable (réduire la consommation en eau potable, etc.), harmoniser les usages en lien avec l'eau (améliorer la concertation, accroître l'utilisation des accès publics à l'eau, etc.).

Ce plan directeur de l'eau est évolutif et cyclique. Les données du portrait et du diagnostic vont être mises à jour régulièrement et le plan d'action va être évalué afin de le rendre plus efficace. Les opportunités pourront également être intégrées au plan d'action. La mise en œuvre de ce premier plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean est prévue pour une période de cinq ans.

Mot de la présidente



L'eau est une grande voyageuse! Pour arriver au lac Saint-Jean, l'eau dévalera les montagnes à travers les rigoles, les ruisseaux et les rivières. Elle parcourra la forêt boréale se frayant un chemin dans les vallées et les dépressions. Elle traversera notre région comme peu l'ont fait avant elle. Ce voyage ne se fait pas sans escale, car, à quelques reprises, l'eau se réfugiera dans un lac, dans un étang ou même dans un milieu humide. Partout où elle passera, elle entretiendra la vie. Elle alimentera les plantes, servira d'habitat, et permettra aux animaux de répondre à leurs besoins. L'eau provient donc des grands espaces et franchit de nombreux obstacles avant d'arriver au lac Saint-Jean.

Ce grand voyage que l'eau entreprend sans cesse devrait nous faire réfléchir sur la relation que nous entretenons avec elle. La région du Lac-Saint-Jean s'est développée grâce à ses cours d'eau. Les autoroutes d'autrefois sont encore aujourd'hui bien ancrées au cœur de l'imaginaire régional. Pour la pêche, la baignade, la descente de rapides, la voile, mais surtout pour la qualité de l'eau potable et de l'environnement, le lac Saint-Jean est la fierté de tous les « Bleuets ».

Dans la région, nous sommes privilégiés, nous avons une eau qui est, à quelques exceptions près, d'une très grande qualité. C'est pour cette raison que nous devons accentuer nos efforts pour la préserver. Nous devons nous unir et réaliser collectivement une véritable gestion intégrée de l'eau. Tout le monde doit faire son bout de chemin, les entreprises, les municipalités et également le citoyen. C'est avec la participation de tous les citoyens que nous allons pouvoir changer les choses et développer un sentiment d'appartenance encore plus fort. Comme le dit si bien notre vision, **nous sommes et nous serons** « *une collectivité consciente et fière du patrimoine que représentent le lac Saint-Jean (Piekuakami) et ses tributaires, qui assure sa protection et sa mise en valeur de façon responsable et dynamique.* »

Aujourd'hui, je suis très heureuse de vous présenter le plan directeur de l'eau du bassin versant du lac Saint-Jean. Je crois sincèrement que ce plan servira de bougie d'allumage et permettra une prise de conscience au niveau régional. Il permettra de cibler les problématiques et de les régler tout en continuant nos efforts de prévention.

J'aimerais remercier tout spécialement le personnel de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean qui a travaillé très fort pour la réalisation du plan directeur de l'eau. Il a consacré beaucoup d'énergie à son élaboration et je le remercie grandement. J'aimerais également remercier les membres de la table de concertation et tous ceux et celles qui ont bien voulu participer aux différentes consultations publiques. Sans vous, le plan directeur de l'eau n'aurait sans doute pas été un document d'une aussi grande qualité.

Merci à tous et bonne lecture!

Aline Gagnon, présidente
Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Le plan directeur de l'eau

Le plan directeur de l'eau (PDE) est le document principal pour mettre en place la gestion intégrée de l'eau à l'échelle de son bassin versant. Il est un outil d'aide à la décision pour les différents acteurs afin d'assurer une gestion plus efficace des activités liées à l'eau sur le territoire (territoire administratif, propriété terrienne et foncière) (ROBVQ, 2011). Il s'agit d'un document qui est réalisé en concertation avec les acteurs de l'eau.

Le PDE «rassemble des faits et des éléments d'information nécessaires à la compréhension de problématiques liées à l'eau en fonction d'enjeux prédéterminés, ce qui permet de trouver des solutions pour limiter leurs effets négatifs» (ROBVQ, 2011).

Le PDE comprend quatre parties :

- 1) **L'introduction** permet de faire une mise en contexte, de présenter l'organisme, sa vision, mais également l'implication des acteurs de l'eau dans le processus de réalisation du PDE.
- 2) **L'analyse de bassin versant** permet de faire ressortir les problèmes liés à l'eau, aux écosystèmes et aux usages associés sur le territoire. Elle est constituée du **portrait** qui décrit les caractéristiques du territoire qui peuvent avoir un intérêt pour la gestion de l'eau. Le portrait permet de situer le bassin versant dans son environnement physique, économique et social. Puis, le **diagnostic** met en évidence les problèmes et leurs causes.
- 3) **Les enjeux** constituent les grandes problématiques présentes sur le bassin versant, alors que **les orientations** correspondent aux directions choisies pour répondre aux grandes problématiques (ROBVQ, 2012).
- 4) **Les objectifs et le plan d'action** permettent de déterminer et planifier les actions qui vont participer à la résolution des problèmes. Un programme de suivi des objectifs et des actions est intégré à cette partie. Ce suivi est indispensable, car il permet de s'assurer que les objectifs fixés par le PDE ont été atteints et que des moyens utilisés pour obtenir les résultats sont efficaces.

Figure 1 : Schéma du cycle de gestion intégrée des ressources en eau



Le document qui suit présente donc chacune de ces étapes.

Présentation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Mise en contexte

La mise en place de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant a suivi différentes étapes au Québec. En 2002, dans un contexte où l'eau est une ressource de plus en plus convoitée et devenue rare dans certains pays, le gouvernement du Québec adopte la Politique nationale de l'eau. Cette politique traite trois enjeux :

- reconnaître l'eau comme patrimoine collectif des Québécois;
- assurer la protection de la santé publique et des écosystèmes aquatiques;
- gérer l'eau de façon intégrée dans une perspective de développement durable.

En parallèle de cette politique, deux règlements ont été adoptés :

- Règlement sur la qualité de l'eau potable (2001);
- Règlement sur le captage des eaux souterraines (2002).

Le gouvernement du Québec s'engageait alors à mettre en place la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

La **gestion intégrée de l'eau** est un mode de gestion qui regroupe l'ensemble des activités du bassin versant¹ qui ont un impact sur l'eau. Ce mode de gestion permet également de considérer la capacité du bassin versant à supporter les usages de l'eau. (ROBVQ, 2007) Il est aussi basé sur la participation de la population, que ce soit des élus municipaux, des organisations ou le public en général, à la prise de décision.

Suite à la Politique nationale de l'eau, le gouvernement du Québec détermine trente-trois bassins versants prioritaires, représentant 10% du Québec, pour lesquels des organismes de bassin versant ont été créés. Ces derniers avaient la tâche de planifier la gestion intégrée de l'eau sur leur territoire. En 2009, suite à l'élaboration du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert 2007-2017 le gouvernement du Québec redécoupe le Québec méridional en 40 zones de gestion intégrée des ressources en eau. Lors de ce redécoupage, des organismes de bassin versant ont été créés et d'autres fusionnés. C'est à ce moment que l'Organisme de bassin versant du lac Saint-Jean est créé.

La même année, la Loi sur l'eau, qui affirme le caractère collectif de l'eau et vise à renforcer sa protection, est adoptée. Elle vient ainsi renforcer la Politique nationale de l'eau.

¹ Un **bassin versant** est un territoire dont les limites sont naturelles et constituées par les crêtes des montagnes et les dénivellations des terrains. Un bassin versant constitue une entité hydrologique puisque chacune des gouttes d'eau qui tombe à l'intérieur des limites d'un bassin versant, peu importe l'endroit dans le bassin versant, atteindra, à la fin de son parcours un même exutoire. Dans le cas du bassin versant du lac Saint-Jean vers la Petite Décharge et la Grande Décharge via le lac Saint-Jean.

Sa mission

Lorsque l'Organisme de bassin versant (OBV) Lac-Saint-Jean est fondé en 2009, suite à l'annonce de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de la création de 40 zones de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, couvrant l'ensemble du Québec méridional, la mission qui lui est donnée est «d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre» (L.R.Q c. C-6.2 Art.14(3)1)).

Les mandats de l'OBV Lac-Saint-Jean sont les suivants :

1. Élaborer le plan directeur de l'eau (PDE) en informant et en faisant participer la population;
2. Faire signer des ententes (contrats) de bassin par les acteurs de l'eau concernés;
3. Suivre la mise en œuvre des ententes de bassin;
4. Informer de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant;
5. Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent.

L'OBV Lac-Saint-Jean est un organisme sans but lucratif qui agit comme table de concertation sur laquelle siègent les acteurs et usagers du territoire dans le but de planifier et de coordonner la gestion de l'eau.

Sa vision

La vision de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a été élaborée par la table de concertation. Elle fait référence à un idéal, elle est notre rêve. Elle est un outil sur lequel on se base pour concrétiser les aspirations et les espoirs des acteurs locaux, en vue de bâtir un projet commun.

« Une collectivité consciente et fière du patrimoine que représentent le lac Saint-Jean (Piekuakami) et ses tributaires, qui assure sa protection et sa mise en valeur de façon responsable et dynamique. »

« Une collectivité consciente et fière ... »

Une collectivité est un ensemble d'individus liés par une organisation commune et qui ont des intérêts communs. Dans notre cas, il s'agit de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et l'intérêt commun c'est l'eau. La collectivité est consciente que les gestes posés peuvent avoir des conséquences sur la qualité de l'eau. Elle est consciente que l'eau qui l'entoure contribue à la richesse collective sur le plan économique, environnemental et patrimonial. La collectivité est également fière, car elle a accompli quelque chose qui force l'admiration des autres. Ce dont nous sommes fiers, nous avons tendance à en prendre soin et à mieux le protéger.

« ... du patrimoine que représentent le lac Saint-Jean (Piekuakami) et ses tributaires... »

Qu'elle soit souterraine ou de surface (milieux humides, lacs, réservoirs et cours d'eau), l'eau fait partie de notre patrimoine collectif. Nos ancêtres nous ont remis une eau d'excellente qualité et à notre tour, nous allons léguer ce bel héritage aux générations futures. L'eau est source d'activités récréotouristiques, industrielles, culturelles et fait partie intégrante de notre environnement. Le nom « Piekuakami » est également important, car il s'agit du nom ancestral du lac Saint-Jean et met en évidence le côté historique du plan d'eau. De plus, le lac Saint-Jean est à l'origine d'un fort sentiment d'appartenance de la part de la population.

« ...qui assure sa protection et sa mise en valeur... »

La collectivité assure sa protection, car l'eau est étroitement liée à son développement, sa qualité de vie et son identité. L'eau, et surtout le lac Saint-Jean, est un véritable emblème pour toute la région et sa protection est jugée essentielle. La collectivité assure également sa mise en valeur, c'est-à-dire qu'elle bénéficie de cette ressource tout en respectant la capacité de support du milieu. Elle met également en évidence son potentiel pour que la majorité puisse en profiter. Pas seulement sur le plan économique, mais également sur le plan culturel et social.

« ...de façon responsable et dynamique. »

La collectivité agit de manière responsable, c'est-à-dire qu'elle intervient en considérant les aspects environnementaux, sociaux et économiques. La mise en valeur de l'eau et le développement répondent aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. La collectivité est dynamique, c'est-à-dire qu'elle a beaucoup d'énergie et d'esprit d'initiative. Elle se mobilise pour accomplir une véritable gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

Sa structure

La table de concertation de l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean compte 34 membres, dont 22 organisations membres et 12 membres consultatifs. Par organisation membre, on entend tout organisme, regroupement, institution ou entreprise, intéressé à l'application de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, voulant participer de façon active et bénévole. Toute organisation membre doit avoir une existence légale et des activités sur le territoire du bassin versant Lac-Saint-Jean. L'organisation membre doit désigner un représentant dûment mandaté, par procuration. Par membre consultatif, on entend tout organisme qui désire conseiller l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et l'appuyer dans ses démarches. Ils ont le droit de donner leur avis, mais n'ont pas le droit de vote.

Le tableau suivant représente la constitution de la table de concertation de l'OBV Lac-Saint-Jean.

Tableau 1 : Membres de la table de concertation de l’OBV Lac-Saint-Jean à la date du 22 mai 2012

Secteur	Type de siège	Membre
Municipal	Siège de MRC	MRC du Domaine-du-Roy
	Siège de MRC	MRC de Maria-Chapdelaine
	Siège de MRC	MRC de Lac-Saint-Jean-Est
	Siège de MRC	MRC le Fjord-du-Saguenay
	Siège de MRC	MRC de la Jacques-Cartier
	Siège de MRC	MRC de la Côte-de-Beaupré
	Siège autochtone	Communauté autochtone de Mashteuiatsh
Communautaire	Siège de la sous-zone Mistassini	Riverains lac Saint-Jean 2000
	Siège de la sous-zone Péribonka	Riverains du chemin Hudon
	Siège de la sous-zone Ashuapmushuan	Agence de gestion intégrée des ressources
	Siège de la sous-zone Métabetchouane	Les amis(es) du lac des Commissaires secteur sud-est
	Siège de zone	CREDD-02
	Siège de Comité de bassin versant	CBVRT
	Siège de Comité de bassin versant	CGRO
	Siège de GISL	Groupe Naïades
Économique	Siège industriel	Produits Forestiers Résolu
	Siège industriel et autre	<i>Vacant</i>
	Siège hydroélectricité	Rio Tinto Alcan
	Siège forestier (aménagement)	Coopérative de solidarité rivière aux Saumons
	Siège tourisme	Site touristique Chute à l'Ours
	Siège agricole	Groupe conseil agricole Lac-Saint-Jean-Est
	Siège agroalimentaire	Bergerie du Nord
Consultatif	Membre consultatif	Conférence régionale des élus du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRÉ-02)
	Membre consultatif	Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)
	Membre consultatif	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
	Membre consultatif	Ministère des Ressources naturelles (MRN)
	Membre consultatif	Ministère des Affaires municipales, régions et occupation du territoire (MAMROT)
	Membre consultatif	Ministère de la Sécurité publique (MSP)
	Membre consultatif	Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (ASSS)
	Membre consultatif	ZIP Saguenay
	Membre consultatif	Communauté autochtone Betsiamites
	Membre consultatif	Communauté autochtone Obedjiwan
	Membre consultatif	Communauté autochtone Wemontaci
	Membre consultatif	Organisme de bassin versant du Saguenay

La participation des acteurs de l'eau

Le plan directeur de l'eau (PDE) est un document réalisé en concertation avec les acteurs de l'eau du milieu. Il est un outil de planification visant à déterminer et à hiérarchiser les interventions à réaliser dans le bassin versant pour atteindre les objectifs fixés de manière concertée par l'ensemble des acteurs de l'eau.

Le PDE est réalisé par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean de concert avec la population pour qu'il puisse refléter autant que possible les caractéristiques locales. Pour s'assurer de sa qualité scientifique, le PDE est enrichi de l'avis d'experts dans divers domaines œuvrant auprès des ministères, des MRC et d'autres organismes. Le document final traversera un processus d'analyse gouvernemental à l'intérieur duquel des représentants de divers ministères évalueront la validité et la cohérence du contenu et jugeront s'il est compatible avec les orientations gouvernementales de leur secteur.

Pour s'assurer que le PDE reflète bien les caractéristiques locales, des consultations doivent avoir lieu. C'est pourquoi l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a mis au point différents mécanismes qui permettent de récolter les préoccupations en matière de gestion de l'eau. La consultation s'effectue de plusieurs manières différentes et chacune d'entre elles vise un public en particulier. Nous vous présentons dans cette section ces consultations et leurs résultats s'il y a lieu.

Voici la liste des mécanismes de consultation utilisés dans le cadre de l'élaboration du plan directeur de l'eau du lac Saint-Jean.

- Le comité de réflexion
- La table de concertation
- La tournée des municipalités
- La tournée des partenaires
- La journée de réflexion sur l'avenir de l'eau 2011
- La journée de réflexion sur l'avenir de l'eau 2012
- Première série de consultation publique (novembre 2011)
- Séances d'implication citoyenne (mars 2012)
- Les groupes de discussion
- Les nouveaux médias
- La dernière période de consultation

Le comité de réflexion

Le Plan directeur de l’eau (PDE) est un document qui demande des habilités multidisciplinaires ainsi que des points de vue divers sur des sujets variées. Il a donc été essentiel que l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean forme un comité technique (appelé comité de réflexion) pour l’élaboration du PDE. Un comité de réflexion qui a contribué à enrichir le contenu de celui-ci.

L’essentiel de la réflexion s’est effectué en ligne avec différents outils mis à notre disposition. La plateforme la plus utilisée est SYNAPSE, un site participatif de la Chaire en éco-conseil de l’UQAC. Le but de cette plateforme était de pouvoir faire avancer la recherche et faciliter la communication même si les intervenants ne sont pas localisés au même endroit. Les membres du comité ont pu retrouver tous les outils nécessaires pour l’élaboration de leur recherche dans un même endroit virtuel, accessible en tout temps par un mot de passe.

Les membres du comité de réflexion ont apporté leurs commentaires et suggestions tout au long de la rédaction du portrait et du diagnostic. Ils n’ont pas seulement accès au PDE, mais à tous les documents de référence qui y sont liés.

Tableau 2 : Description du comité de réflexion

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
Le comité de réflexion	Collecte de données, portrait et diagnostic	Ministère, MRC et institutions d'enseignement	15	La plateforme SYNAPSE	En continu	Informé et consulter

La table de concertation

La table de concertation de l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean compte 34 membres, dont 22 organisations membres et 12 membres consultatifs. Par organisation membre, on entend tout organisme, regroupement, institution ou entreprise, intéressé à l’application de la gestion intégrée de l’eau par bassin versant, voulant participer de façon active et bénévole.

Les membres recevaient leurs documents pour la réunion quelques semaines avant celle-ci. Ils devaient en prendre connaissance et apporter leurs commentaires si nécessaire. Chacune des parties du PDE a été présentée et discutée lors d’une réunion de la table de concertation. Nous avons constaté que la participation a été très bonne. Les membres ont eu un certain engouement face aux réunions de la table de concertation et les discussions ont été fructueuses. Pour certaines étapes, tel que l’élaboration de la vision, un groupe de travail plus restreint pouvait être formé. Le groupe pouvait alors consacrer plus de temps et d’énergie à l’élaboration du sujet traité.

Tableau 3 : Description de la table de concertation

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
La table de concertation	Portrait, diagnostic, enjeux, vision, orientations, objectifs et plan d'action	Membres de la table de concertation	20 et +	Rotation autour du lac Saint-Jean	10 réunions portant sur le PDE	Informé, consulter et « codécider »

La tournée des municipalités

Les municipalités sont des acteurs de l’eau essentiels et il est indispensable de bâtir une collaboration étroite avec ceux-ci. C’est pourquoi l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a entrepris une tournée du Lac-Saint-Jean afin de rencontrer les différents conseils municipaux. Étant donné la portée des actions qui seront prises lors de l’élaboration du plan directeur de l’eau, leur participation était vivement souhaitée.

La rencontre était séparée en deux parties. Dans un premier temps, le coordonnateur réalisait une petite présentation de 10 à 15 minutes portant sur la démarche du nouvel organisme de bassin versant. Ensuite, il y a une période d’échange entre les élus et les représentants de l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean. Lors de cette période, trois sujets sont abordés :

- Le rôle de l’OBV Lac-Saint-Jean et celui de la municipalité dans la GIEBV;
- Les problèmes reliés à l’eau;
- Les solutions à ces problèmes ou les facteurs qui empêchent leur résolution.

Tous autres commentaires ou suggestion de la part des élus ont également été récoltés. Cependant, veuillez noter que les préoccupations qui découlent de ces rencontres sont celles de certains élus et elles peuvent ne pas correspondre avec la position officielle de la municipalité concernée.

Tableau 4 : Description de la tournée des municipalités

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
La tournée des municipalités	Diagnostic	Élus du Lac-Saint-Jean	20 conseils municipaux	Les municipalités du Lac-Saint-Jean	Selon la disponibilité des élus	Consulter

La tournée des partenaires

L’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a entrepris une tournée afin de rencontrer les organisations interpellées par la gestion intégrée de l’eau au Lac-Saint-Jean (entreprises, associations, regroupements, etc.). Au cours de ces rencontres, nous abordons la démarche du nouvel organisme de bassin versant et les préoccupations en matière de gestion de l’eau. Nous avons donc invité, toutes organisations sur le territoire, à communiquer avec nous pour programmer une rencontre. Cette tournée, comme celle des municipalités, a permis de bâtir une collaboration étroite avec les acteurs locaux.

L’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a regardé avec chacune de ces organisations comment celle-ci pouvait contribuer à la mise en œuvre du plan directeur de l’eau.



Tableau 5 : Description de la tournée des partenaires

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
La tournée des partenaires	Diagnostic, objectifs et plan d'action	Organisations ciblées en fonction des problématiques	10 acteurs	Variable	Selon la disponibilité des partenaires	Consulter

La journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2011

L’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a tenu le vendredi 3 juin 2011 au complexe touristique Dam-en-Terre à Alma, une première journée de réflexion sur l’avenir de l’eau au Lac-Saint-Jean.

Cette journée a attiré une cinquantaine de personnes provenant des secteurs municipal, économique et communautaire. Des représentants de plusieurs municipalités, d’associations de riverains, d’organismes environnementaux, d’entreprises et de différents ministères étaient présents à cet événement unique. Les participants ont notamment été invités à participer à différents ateliers thématiques, mais également à une grande plénière où les préoccupations de chacun ont été abordées. Ces échanges ont pu servir à alimenter le plan directeur de l’eau de la zone Lac-Saint-Jean, un plan concerté qui nous donnera les grandes orientations en matière de gestion de l’eau. Ensuite, la journée de réflexion a été suivie par l’Assemblée générale annuelle de l’organisation.

L’événement a engendré une meilleure concertation et a favorisé les échanges entre les représentants des différents secteurs. Les sujets des ateliers étaient variés et étaient représentatifs des intérêts et des préoccupations des participants. Quatre ateliers ont été tenus :

- Qualités ou quantité de l’eau?
- Harmonisation des usages et accessibilités
- La Santé et la sécurité en lien avec l’eau
- La participation citoyenne à la gestion de l’eau.

Tableau 6 : Description de la journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2011

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
La journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2011	Portrait, diagnostic et enjeux	Acteurs de l’eau	50	La Dam-en-terre à Alma	03-juin-11	Informé et impliquer

La journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2012

L’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a consacré une journée entière aux orientations et aux objectifs du plan directeur de l’eau (PDE). Cette journée a permis de réaliser différentes activités qui avaient pour but de « construire » ensemble la section « plan d’action » du PDE.

La table de concertation doit participer à la conception du PDE et il s’est avéré laborieux de le faire pendant les réunions du conseil d’administration. La journée de réflexion a permis à tous les membres de participer activement à la rédaction du plan d’action du



PDE. Ils ont donc tous été convoqués à la Journée de réflexion sur l’avenir de l’eau au Lac-Saint-Jean 2012 le 20 janvier 2012 à la salle communautaire de Chambord.

Contrairement à la première journée de réflexion, celle-ci a été strictement réservée aux membres de la table de concertation (Conseil d’administration). Donc, seules les organisations membres et les membres consultatifs qui siègent sur la table pouvaient participer à l’événement.

Tableau 7 : Description de la journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2012

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
La journée de réflexion sur l’avenir de l’eau 2012	Vision, orientations et objectifs	Membres de la table de concertation	25	Salle communautaire de Chambord	20-janv-12	Consulter et impliquer

Première série de consultations publiques

En novembre 2011, l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a invité la population à s’informer et à s’exprimer sur la version préliminaire du plan directeur de l’eau (PDE) du Lac-Saint-Jean. Cette consultation portait principalement sur les deux premières parties du plan, c’est-à-dire le portrait et le diagnostic.

Tableau 8 : Description de la première série de consultations publiques

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
Première série de consultation publique	Portrait et Diagnostic	Citoyens	50	Roberval, Alma et Dolbeau-Mistassini	Novembre 2012	Informé et consulter

La soirée débutait par une séance d’information pour se familiariser avec le concept de gestion intégrée de l’eau par bassin versant. On présentait également l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean, les caractéristiques du territoire ainsi qu’une synthèse des principales problématiques en lien avec l’eau. Par la suite, les participants pouvaient faire part de leurs préoccupations. Cette consultation était très importante, car les informations suscitées nous ont permis d’identifier certaines problématiques sur le territoire.

Les citoyens et organismes interpellés par les sujets de cette consultation ont été invités à participer à l’une des rencontres organisées en région et à exprimer leur point de vue.

Séances d’implication citoyenne

L’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a fait appel aux citoyens, car ils font partie de la solution. Nous les avons invités à venir identifier les actions à entreprendre afin d’améliorer la qualité de l’eau, les écosystèmes, l’accessibilité et l’harmonisation des usages.

La soirée débutait par une séance d’information pour se familiariser avec le concept de gestion intégrée de l’eau par bassin versant. On présenta l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean et son mandat. Par la suite, il y avait des échanges animés sur les problématiques et les solutions à envisager. Les citoyens pouvaient nous faire part des solutions qui pourraient être entreprises pour résoudre les problèmes constatés. Ces séances d’implication citoyenne ont été très importantes, car les informations suscitées

nous permettront de choisir les actions à poser afin de protéger, restaurer et mettre en valeur nos rivières et nos lacs. Elles ont également permis d’alimenter le plan directeur de l’eau.

Tableau 9 : Description des séances d’implication citoyenne

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
Séance d’implication citoyenne	Objectifs et plan d'action	Citoyens	20	Roberval, Alma et Dolbeau-Mistassini	Mars 2012	Consulter et impliquer

Les groupes de discussion

Les membres de la table de concertation ont été invités à participer à quatre groupes de discussion sur les objectifs et les actions du PDE. D’autres participants intéressés ont également rejoint les groupes de discussion. Les participants étaient invités à commenter les actions du PDE, mais également les indicateurs, les cibles et le mode de suivi. Le groupe passait les actions une par une afin de s’assurer de la justesse de l’information. Il était également invité à enrichir le document.

Chacun des groupes de discussion portait sur un sujet différent :

- Groupe de discussion – Riverains du lac Saint-Jean
- Groupe de discussion – Qualité de l’eau
- Groupe de discussion – Secteur agricole
- Groupe de discussion – Écosystèmes

Les groupes de discussion ont été très efficaces, car les participants étaient motivés et déjà conscientisés. Contrairement à d’autres mécanismes de consultation, celui-ci a permis de se pencher sur les particularités de chacune des actions.

Tableau 10 : Description des groupes de discussion

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
Groupes de discussion	Objectifs et plan d'action	Membres de la table de concertation et autres	23	Roberval, Alma et Saint-Félicien	Mars et avril 2012	Impliquer

Les nouveaux médias

Les nouveaux médias permettent de faire plus avec moins. Pour ce faire, il faut créer un sentiment d’appartenance au projet afin que tous les acteurs de l’eau et la population se joignent au débat public. C’est pourquoi l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean utilise son web comme un véritable portail des acteurs de l’eau. Il est possible de commenter les nouvelles des acteurs de l’eau. En bas de chacune des pages du site web, il y a un onglet nommé « Poster un commentaire » qui permet aux visiteurs de laisser leur opinion.

Les réseaux sociaux tels que Facebook font maintenant partie du mode de socialisation de la société moderne. Rien de mieux que le bouche-à-oreille (aujourd’hui virtuel) pour diffuser un message, d’autant plus que le consommateur fait beaucoup plus confiance à



ses amis qu’à une entreprise qu’il ne connaît pas. Or, l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean possède également sa propre page Facebook. Il utilise la page pour consulter la population sur différents sujets.

Tableau 11 : Description de l’utilisation des nouveaux médias

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
Les nouveaux médias	Diagnostic, enjeux et objectifs	Citoyens	34 fans et environ 200 visiteurs/mois	Facebook et Site Internet de l'OBV	En continu	Informé et consulter

La dernière période de consultation

Au printemps 2012, l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean a proposé une dernière période de consultation dans le but de recevoir de nouveaux commentaires et suggestions de la part des organisations membres. Le PDE était presque terminé et certaines organisations n’avaient pas encore eu la chance de donner leur opinion. Le PDE a été rendu disponible sur le site Internet de l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean ainsi qu’auprès de certains partenaires. Les organisations membres étaient alors invitées à en prendre connaissance et à formuler des commentaires à l’Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean avant la mi-juin 2012.

Tableau 12 : Description de la dernière période de consultation

Mécanismes de consultation	QUOI?	QUI?		Où?	QUAND?	COMMENT?
	Étape du PDE	Public cible	Nb de participants	Endroit	Moment	Niveau de participation
La dernière période de consultation	Portrait, diagnostic, enjeux, vision, orientations, objectifs et plan d'action	Organisations membres	Inconnu	Site Internet de l'OBV	Mai et juin 2012	Consulter

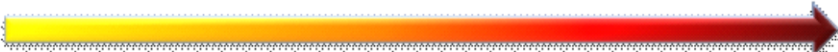
Une participation des acteurs de l’eau tout au long des étapes de la réalisation du PDE

Les acteurs de l’eau ont eu la possibilité de participer sous différentes formes et à différents niveaux de participation à la réalisation du plan directeur de l’eau du bassin versant du lac Saint-Jean. Le tableau suivant rappelle pour chaque étape quels ont été les mécanismes de consultation utilisés.

Tableau 13 : Matrice de la consultation pour le plan directeur de l’eau du bassin versant du lac Saint-Jean

		Mécanismes de consultation										
		Le comité de réflexion (comité technique)	La table de concertation	La tournée des municipalités	La tournée des partenaires	La journée de réflexion sur l'avenir de l'eau 2011	La journée de réflexion sur l'avenir de l'eau 2012	Première série de consultation publique	Séance d'implication citoyenne	Groupes de discussion	Les nouveaux médias	Dernière période de consultation
Étapes du plan directeur de l'eau	Collecte de données											
	Portrait											
	Diagnostic											
	Enjeux											
	Vision											
	Orientations											
	Objectifs											
	Plan d'action											

Spectre de la participation citoyenne				
Information	Consultation	Implication	Codécision	Autonomisation



Participation citoyenne accrue

